



# SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX DE LA VILLE DE VAULX-EN-VELIN

HÔTEL DE VILLE – PLACE DE LA NATION – 69120 VAULX-EN-VELIN

Tel : 04 72 04 80 65 – Télécopie : 04 72 04 81 57



Vaulx-en-Velin

Le syndicat **CGT** des territoriaux de Vaulx en Velin dépose un préavis de grève (reconductible) pour le :

**Mercredi 1er avril 2015** (jour des commissions administratives paritaires des catégories A et B, appelées chacune à donner un avis sur le règlement intérieur de la CAP et les situations individuelles relatives à des détachements sur emploi fonctionnel, etc.)



## A LA CASSE DES SERVICES PUBLICS :

**NON** à l'attaque de nos acquis obtenus par les anciens et que nous devons défendre tous ensemble.

**NON** à la défiance et aux attaques de certains élus envers le personnel

**NON** à l'augmentation de la précarisation des contrats

**NON** à la privatisation et / ou la fermeture des services publics.

**NON** à la baisse de la qualité des services publics.

**NON** à la rupture du principe d'égalité de traitement.

**NON** au blocage de la valeur du point d'indice (gel du salaire de base depuis 2010) et des carrières (les commissions administratives n'ont pas été réunies en 2014 pour que les nominations puissent se faire au 1<sup>er</sup> janvier 2015).

**POUR** un service public de qualité pour tous les vaudais.

**POUR** le respect du travail des agents.

**POUR** La mise en stage et la titularisation de tous les agents qui remplissent les conditions ainsi que les agents non titulaires de 2<sup>ème</sup> classe ayant donné satisfaction.

**POUR** Un véritable accompagnement et des perspectives d'emploi pérenne pour les emplois d'avenir, d'apprentissage, etc.

Un déroulement de carrière linéaire jusqu'au départ en retraite, et identique pour les femmes et les hommes.

**POUR** Une revalorisation des titres restaurants (6 € depuis septembre 2011 !).

**POUR** Une amélioration des conditions de travail afin de limiter les reclassements médicaux et le maintien dans l'emploi pour les agents devenus inaptes sur leur poste d'origine.

**POUR** Le maintien et le développement d'un service public de qualité doté des moyens humains et matériels nécessaires aux missions.

**POUR** Une réelle prise en compte du rôle des organismes paritaires, des avis qu'ils émettent au nom des personnels qu'ils représentent.

**POUR** Une réelle prise en compte des propositions revendicatives concernant la réorganisation des services.

**POUR** Un réexamen des niveaux de régime indemnitaire, prenant en compte l'évolution des missions et des responsabilités.

### **AFIN D'OBTENIR SATISFACTION SUR NOS REVENDICATIONS AU PLAN LOCAL :**

- Disposer de davantage de moyens pour améliorer le service rendu aux usagers.
- Remplacement des agents qui quittent la collectivité par des titulaires.
- Amélioration des conditions de travail
- Nominations, dans les meilleurs délais, en faveur des agents pouvant bénéficier d'un avancement d'échelon.
- Tenue urgente des groupes de travail des catégories A, B et C, afin de permettre un dialogue entre les représentants de la collectivité, de l'administration et du personnel, et de l'ensemble des CAP pour les nominations au titre de l'année 2015.
- Déroutement continu de la carrière des agents.
- Maintien des acquis.
- Mise en stage des lauréats de concours ou d'examen, ainsi que des agents qui remplissent les conditions requises.

## **NOUS APPELONS TOUS LES AGENTS DE LA COLLECTIVITE A CESSER LE TRAVAIL POUR LA JOURNEE DU MERCREDI 1 AVRIL 2015**

Rassemblement 8h30 devant l'Hôtel de Ville  
Assemblée Général à 11h00 ( lieu à définir)